



DIMFE

DONORS' INITIATIVE FOR MEDITERRANEAN FRESHWATER ECOSYSTEMS

**PROTÉGER
ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES
D'EAU DOUCE
EN MÉDITERRANÉE**

ECOSYSTÈMES D'EAU DOUCE EN MÉDITERRANÉE : UNE NÉCESSITÉ DE LES PRÉSERVER

Le Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée (DIMFE) repose sur l'héritage et l'expérience de fondations fortement impliquées sur ces sujets.

La protection des écosystèmes d'eau douce est un des défis majeurs du XXI^e siècle. Ces écosystèmes abritent 12 % de toutes les espèces connues et offrent de nombreux services écosystémiques. Ils contribuent au bien-être humain en approvisionnant, par exemple, en eau potable et en permettant l'irrigation des récoltes. Ils fournissent également des solutions fondées sur la nature : leur protection et leur restauration permettent, entre autres, de réguler le climat, de protéger aussi bien des inondations, des sécheresses ou des tempêtes côtières.

Les espèces présentes dans les écosystèmes d'eau douce ont un taux d'extinction quatre à six fois supérieur à celui des milieux marins. Depuis 1993, les populations de vertébrés d'eau douce ont diminué de 28 % en moyenne dans le bassin méditerranéen. Aujourd'hui, 36 % des espèces restantes sont menacées (Rapport de la Tour du Valat, 2021).

Des mesures de conservation par des actions locales, régionales et nationales mais aussi une coopération internationale sont nécessaires pour lutter contre ces menaces et garantir la bonne gestion de ces écosystèmes.

Malgré leur importance, les écosystèmes d'eau douce restent sous-estimés et sous-financés. Les grandes conférences internationales sur le climat, la biodiversité ou l'eau évoquent encore trop rarement l'urgence de leur protection.

Pour répondre à cet enjeu, les fondations Aage V. Jensen Charity, Prince Albert II de Monaco et MAVA ont lancé en 2021 DIMFE. Rejoint depuis par la Fondation Hans Wilsdorf et le Sigrid Rausing Trust, il vise la conservation et la restauration de ces écosystèmes vulnérables.

La position unique de la Fondation Prince Albert II de Monaco – seule fondation dirigée par un Chef d'État – permet de porter ces enjeux au plus haut niveau politique et de favoriser leur inscription dans les agendas internationaux.

En mutualisant nos financements, nous maximisons l'impact des ressources disponibles tout en assurant une meilleure coordination des efforts.

Nous invitons de nouveaux bailleurs à rejoindre DIMFE afin qu'ensemble, nous puissions élargir notre champ d'action et accroître notre influence pour la protection des écosystèmes d'eau douce.

LES PRINCIPALES MENACES

Agriculture

De nombreuses superficies ont été converties à des fins agricoles



Développement

L'urbanisation et l'industrialisation participent à la destruction de nombreux écosystèmes



Changements hydrologiques

Les barrages et les digues réduisent la capacité de la nature à s'autoréguler



Sédimentation et érosion

La végétation est essentielle pour le maintien de la limpidité des cours d'eau



Pollution

L'agriculture, l'industrie et l'urbanisation polluent et nuisent à la biodiversité et réduisent la résistance des processus naturels



Espèces envahissantes

Les espèces exotiques peuvent concurrencer les espèces indigènes et déséquilibrer les écosystèmes



Crise climatique

Le changement climatique endommage les écosystèmes d'eau douce





ZOOM SUR DES PROJETS FINANCÉS

En **Albanie**, est prévue la construction d'un aéroport international dans le delta de la Vjosa, dans la zone protégée Vjosë-Nartë. Cette aire est reconnue au niveau international pour sa nature et sa biodiversité, hébergeant notamment plus de 200 espèces d'oiseaux. **Protection and Preservation of Natural Environment in Albania (PPNEA)** prévoit d'élargir la coalition de la Société Civile contre la construction de l'aéroport et de mettre en place des actions de lobbying et de plaidoyer pour arrêter ce projet. L'objectif sera ensuite d'améliorer la gestion de cette aire protégée notamment vis-à-vis de la conservation des espèces d'oiseaux présentes et de la restauration de ses habitats.

À **Malte**, l'Autorité chargée de l'environnement et des ressources a élaboré un plan de gestion pour préserver les zones humides de Salini. **Birdlife Malta** souhaite réhabiliter une zone humide d'eau douce présente dans cette réserve naturelle, de restaurer son habitat et de créer par la suite une zone éducative.

Le poljé de Livno, en **Bosnie-Herzégovine**, est reconnu par Ramsar comme Zone Humide d'Importance Internationale et comme Zone Importante pour la conservation des oiseaux. Cependant, sa valeur peine à être reconnue au niveau national. **EuroNatur Foundation** et ses partenaires œuvrent pour sa reconnaissance officielle nationale en tant que zone entièrement protégée, pour ainsi renforcer sa gestion durable. Des mesures de restauration et de conservation seront également mises en œuvre.

Une gestion appropriée des écosystèmes d'eau douce présents les montagnes karstiques de **Croatie** est nécessaire pour éviter leur disparition. Autrement, cela causerait d'importantes répercussions sur la biodiversité. **L'Association BIOM** et ses partenaires travaillent ensemble pour apporter des solutions qui permettront d'évaluer l'état actuel de ces écosystèmes et de développer une méthodologie pour restaurer dix sites considérés prioritaires en assurant leur conservation sur le long terme.



CHIFFRES CLÉS

DIMFE

16 PROJETS
SOUTENUS

10 700 000 € SÉCURISÉS
DEPUIS 2021

11 PAYS
IMPLIQUÉS

Le site naturel emblématique des lacs de Prespa, partagé entre la **Grèce**, l'Albanie et la Macédoine du Nord est d'une importance capitale. Cependant, les différentes zones rivulaires de Prespa connaissent un réel risque de dégradation rapide. La **Society for the Protection of Prespa (SPP)** cherche à améliorer les connaissances et la compréhension des rôles écologiques, des menaces et des valeurs des cours d'eau ainsi que des habitats rivulaires de la partie grecque de Prespa. Des actions concrètes de réhabilitation de ces zones et de sensibilisation seront également mises en place.

Le Fonds de l'eau du Sebou a été créé au **Maroc** en 2019. C'est un mécanisme de financement durable qui bénéficie aux communautés locales responsables de la gestion des ressources naturelles dans le haut du bassin. Grâce à des ONGs locales, des projets sur la conservation des ressources en eau, la mise en place de pratiques agricoles durables et le développement socio-économique ainsi que le renforcement des capacités sont mis en œuvre. C'est le premier Fonds en son genre dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et le second sur le continent africain. Initialement lancé dans le sous-bassin du Haut Sebou, **Living Planet Morocco (LPM)** souhaite étendre ce Fonds afin de couvrir l'ensemble du bassin.





ET APRÈS ?

Les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée sont essentiels pour les services écosystémiques et les solutions fondées sur la nature qu'ils offrent. Pour permettre une capacité d'action plus efficace et plus stratégique, la collaboration entre bailleurs et acteurs de terrain est capitale pour protéger et restaurer les écosystèmes d'eau douce et empêcher leur déclin.

C'est pourquoi les membres fondateurs de DIMFE souhaitent agrandir l'Initiative et accueillir de nouveaux acteurs privés ou publics intéressés à rejoindre DIMFE pour, ensemble, conserver les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée.

Pourquoi rejoindre DIMFE ?

- Rejoindre un mécanisme opérationnel prouvé et efficace,
- Voir sa capacité de financement augmenter,
- Se fédérer autour d'une vision commune et obtenir une visibilité et une légitimité supérieure,
- Contribuer à soutenir des projets concrets et durables et développer le réseau de DIMFE pour renforcer son impact sur le terrain.

Rejoignez-nous pour maximiser l'impact de DIMFE.

**REJOIGNEZ
NOUS!**

À PROPOS

DU COLLABORATIF DE BAILLEURS DE FONDS POUR LES ÉCOSYSTÈMES D'EAU DOUCE EN MÉDITERRANÉE (DIMFE)

Le Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée (DIMFE) a été créé en 2021 par trois membres fondateurs : la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Aage V. Jensen Charity Foundation et la Fondation MAVA. Depuis, la Fondation Hans Wilsdorf et le Sigrid Rausing trust ont rejoint l'Initiative.

DIMFE se focalise sur la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce et de leur biodiversité au sein du bassin méditerranéen. L'Initiative a pour but de soutenir des projets ayant un fort impact sur le terrain.

En 2021, après le lancement de DIMFE lors du Congrès Mondial de la Nature à Marseille et en présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco, le premier appel à projets pour protéger les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée a été lancé. Depuis, DIMFE a lancé deux appels à projets supplémentaires.

ACTIONS DE DIMFE

- Répondre au manque significatif de financement pour la préservation des écosystèmes d'eau douce en Méditerranée,
- 10,7 millions d'euros mobilisés depuis la création du fonds commun, entièrement dédiés au soutien de projets,
- Appel à projets organisé chaque année,
- Budget de 2 millions d'euros par appel,
- Soutien financier allant de 100 000€ à 500 000€ par projet.

L'Initiative s'appuie sur les connaissances du réseau d'experts de l'Institut Méditerranéen de l'Eau qui évalue les projets reçus et qui accompagne l'Initiative dans la mise en place de sa stratégie d'actions et de communication.

DIMFE est hébergée par la Fondation Prince Albert II de Monaco, qui apporte un soutien en nature pour la coordination de l'initiative.

POUR PLUS D'INFORMATIONS | WWW.DIMFE.ORG |

| Léa Glâtre - Référente du Collaboratif de bailleurs de fonds pour les écosystèmes d'eau douce en Méditerranée, Fondation Prince Albert II de Monaco. ✉ lglatre@fpa2.org

